

*L'Ajournement*

la seule institution à offrir vraiment un programme d'envergure pour la communauté franco-ontarienne, et cela touchera toutes les autres universités en Ontario. En Ontario, on discute maintenant des plans de rationalisation des services d'éducation postsecondaire. Effectivement, ce sont des efforts à mettre en deuxième place. Certaines de nos universités... Pourquoi? Puisqu'on a décidé que les ressources ne seront pas suffisantes dans l'avenir pour maintenir la qualité de toutes les institutions postsecondaires. Et donc ceux et celles qui sont dans la région de Toronto ou bien de Kingston, près de l'Université Queen's, auront le droit d'accès à une université d'envergure, mais les autres universités doivent être mises dans la deuxième classe. C'est quelque chose que je n'accepte pas du tout.

L'Université d'Ottawa avec ses programmes en français sera certainement touchée par cela. Je ferai remarquer à l'honorable députée le fait que, l'an dernier, à Québec l'Université de Montréal a eu un déficit de 14 millions de dollars, que l'Université Concordia avait un déficit de 28 millions de dollars. C'est beaucoup cela. Que le déficit combiné pour toutes les universités du Québec est de 80 millions de dollars et ce avant les coupures qui vont être imposées par le gouvernement québécois si elles n'ont aucune autre option grâce à ce projet de loi C-96. Et je rappelle la déclaration dans le livre de campagne des conservateurs et je la lirai en anglais:

● (1600)

[Traduction]

«Nous reviendrions à la formule de financement de 1977, bien que nous ne puissions pas dédommager les provinces pour les pertes dues aux 6 et 5 p. 100».

[Français]

Tout le monde a perdu grâce à la formule de changement, la formule de financement des 6 et 5 imposée par les libéraux. Et la situation est devenue pire. Les conservateurs ont promis le contraire de ce qu'ils ont fait. Ils ont promis aussi une consultation régulière avec les provinces au sujet de l'éducation postsecondaire, une autre promesse, monsieur le Président, qui est ignorée par ce mauvais gouvernement.

[Traduction]

**M. le vice-président:** La période des questions et observations est terminée.

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**M. le vice-président:** En conformité de l'article 66 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de York-Est (M. Redway)—La santé—La présence de dioxines dans les légumes, les fruits et le lait; le député de Burnaby (M. Robinson)—La défense nationale—On demande quand le gouvernement rendra publics les résultats de l'étude sur l'impact du champ de tir proposé pour la région du Lac Saint-Jean; le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier)—L'administration de la justice—On demande que tout citoyen puisse plaider dans la langue officielle de son choix au niveau fédéral.

b) On demande si le gouvernement apportera des modifications à la loi pour que les procureurs du gouvernement fédéral utilisent la langue de l'accusé.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LA LOI DE 1977 SUR LES ACCORDS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES ET SUR LES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET DE SANTÉ

#### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que le projet de loi C-96, tendant à modifier la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur le projet de loi C-96. Le fait de débattre à la fin de cette session, lorsque les députés songent à leurs vacances d'été, un projet de loi important qui sera le legs du gouvernement conservateur, est très révélateur. Si le gouvernement arrive à ses fins, le chapitre le plus important de son bref mandat ne sera pas celui du thon avarié. Ce ne sera pas le chapitre de la tentative de désindexation des pensions des personnes âgées, même si elle était brutale. Ce ne sera pas le chapitre sur les ministres *globe-trotters* parcourant l'Europe. Ce ne sera pas l'aventure de l'ancien ministre de la Défense, ni le rappel de la démission de la ministre d'État (Transports). Ce ne sera pas non plus l'affaire du ministre du MEIR qui aurait pu ou non faire des confidences à sa femme, et de sa démission subséquente. Ce ne sera pas le spectacle du premier ministre (M. Mulroney) voyageant avec tout le faste présidentiel suivi d'un appareil *Hercules* ayant à son bord deux fourgonnettes remplies de matériel vidéo pour filmer ses moindres gestes, que ce soit au Canada ou à l'étranger. Ce ne sera pas le fait que le gouvernement impose aux contribuables canadiens aux abois la majoration d'impôt sur le revenu des particuliers la plus élevée jamais vue. L'héritage du gouvernement ne sera aucune de ces brèves nouvelles sensationnelles, mais combien fugaces. L'héritage du gouvernement sera le jour où les députés adopteront une mesure draconienne, le projet de loi C-96 dont nous sommes saisis aujourd'hui.

● (1610)

Quand les historiens reliront ce chapitre de nos annales, ils tenteront de comprendre le Parlement et les députés élus par le peuple qui ont pu adopter une mesure aussi draconienne et bornée. Ils voudront savoir ce que le Nouveau parti démocratique et le parti libéral à l'époque avaient à dire. Ils trouveront un compte rendu de nos discours mais, chose tragique, ils ne sauront pas ce que les députés d'en face avaient à dire.